Votre consommation

	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Compteur n° 83ABA0065065	30 m³	3755 au 01.02.2013	3785 au 03.05.2013	**estimation**

Votre facture en détail

	Volume en m³ *ou quantité*	Prix unitaire *en €*	Montant € HT *Service de l'eau*	Montant € HT *Autres organismes*	Taux TVA *%*
Production et distribution de l'eau potable					
Part délégataire du 02-02-2013 au 31-03-2013 tranche 1	19	0,8316	15,80		5,50%
Part délégataire du 01-04-2013 au 03-05-2013 tranche 1	11	0,8355	9,19		5,50%
Part SEDIF du 02-02-2013 au 03-05-2013	30	0,4500	13,50		5,50%
Abonnement trimestriel du 01-04-2013 au 30-06-2013 *(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)*			5,69		5,50%
Préservation des ressources en eau *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*	30	0,0660		1,98	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communale du 02-02-2013 au 03-05-2013	30	0,4245		12,74	7,00%
Redevance fermière communale du 02-02-2013 au 03-05-2013	30	0,2249		6,75	7,00%
Redevance départementale du 02-02-2013 au 03-05-2013	30	0,5097		15,29	7,00%
Redevance interdépartementale du 02-02-2013 au 03-05-2013	30	0,8580		25,74	7,00%
Organismes publics					
Lutte contre la pollution *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*	30	0,4000		12,00	5,50%
Modernisation des réseaux *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*	30	0,3000		9,00	7,00%
Développement des voies navigables *(Voies Navigables de France)*	30	0,0150		0,45	5,50%
Total en € : **136,20 TTC** (dont **8,07** € de TVA)			**44,18**	**83,95**	

Détail TVA payée sur les débits		Montant TVA	Montant HT
TVA à	5,50%	3,21 €	58,61 €
TVA à	7,00%	4,86 €	69,52 €
Total		8,07 €	128,13 €

A quoi sert votre argent ?

Pour une consommation moyenne de 120m³ par an

- Production et distribution de l'eau potable*
- Collecte et traitement des eaux usées
- Organismes publics et TVA

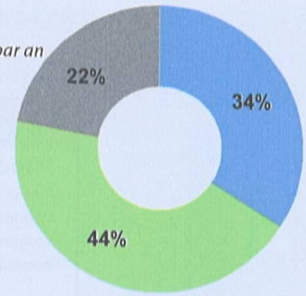

** La part relevant du service de l'eau du SEDIF (hors redevance "préservation des ressources en eau") ne représente que 32% de la facture TTC*

Production et distribution de l'eau potable : votre commune est desservie par le SEDIF qui a délégué le service à Veolia Eau d'Ile de France SNC. Prise dans le milieu naturel, l'eau est traitée et acheminée par des canalisations souterraines jusqu'à votre robinet. Sa qualité est rigoureusement contrôlée.

Collecte et traitement des eaux usées : collectées par les communes ou leurs groupements, les eaux usées sont acheminées vers des stations d'épuration pour assainissement avant retour dans le milieu naturel. Ce service peut être confié à un prestataire.

Organismes publics : l'Agence de l'Eau Seine Normandie a en charge la protection de la ressource en eau dans notre région. Voies Navigables de France gère les cours d'eau.

Comment régler votre facture ?

Par prélèvement automatique : pour en bénéficier, appelez votre Service Client au 0811 900 900*.

Par TIP : détachez et envoyez le TIP daté et signé dans l'enveloppe jointe. Si la mention « joignez un RIB » apparaît ou si vos coordonnées bancaires ont changé, accompagnez le TIP d'un relevé d'identité bancaire. Si vous payez par chèque bancaire, établissez-le à l'ordre de « Veolia EAU d'Ile de France SNC » et envoyez-le dans l'enveloppe jointe avec le TIP non signé.

Par carte bancaire :

⇨ internet : connectez-vous sur le site www.sedif.com, rubrique « Espace abonnés » puis « Payez en ligne votre facture d'eau »

⇨ téléphone : notre serveur vocal est à votre disposition 24h/24 au 0811 900 900*

En espèces, sans frais, à la poste : sur le formulaire « mandat compte », indiquez votre numéro client, le montant de votre facture et le compte à créditer : 5756417F020.

VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC